

# Fiche technique Grex

Novembre 2007

[www.grex.fr](http://www.grex.fr)



## Les marchés publics européens à votre portée.

Souvent, les entreprises n'osent pas aborder le secteur public à l'étranger. Elles perçoivent souvent les contraintes liées à la constitution d'un dossier de candidature comme insurmontables, et ignorent les facilités apportées par les outils et les moyens que Grex peut mettre à leur disposition.

### ➤ Faisons le tour de quelques idées reçues :

#### **Il est difficile de savoir où les appels d'offres sont publiés.**

- > **C'est vrai** pour les appels d'offres de montants inférieurs aux seuils des directives européennes (cf ci-contre). En effet, dans ce cas, ce sont les réglementations nationales qui s'appliquent. Elles peuvent imposer ou non une publicité sur des supports de publicité dûment agréés. Ces supports peuvent être multiples et sont souvent difficilement identifiables.
- > **C'est faux** en ce qui concerne les appels d'offres supérieurs aux seuils des directives communautaires. Ces appels d'offres font l'objet d'une publication obligatoire au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). Ces avis de marchés, recensés alors sur un support unique, sont donc facilement exploitables, au niveau des 27 Etats membres, pour peu que l'on sache composer les bons profils de recherche.

#### **Il faut obligatoirement répondre dans la langue du pays d'émission de l'appel d'offres.**

- > **C'est vrai.** A quelques rares exceptions près, le dossier de candidature et l'offre doivent être rédigés dans la langue du pays d'émission. Il est donc fortement recommandé de travailler avec des partenaires implantés localement pour répondre à des appels d'offres dans ces pays.

#### **Les marchés ne sont attribués qu'à des entreprises nationales.**

- > **C'était encore vrai** il y a quelques années. Nous constatons toutefois que de plus en plus d'acheteurs publics s'ouvrent à des offres étrangères. Tout comme les entreprises françaises se voient grignoter des parts de marché sur leur propre marché national, il vous est possible de remporter des marchés en Europe.

#### **La constitution d'un dossier de candidature pour un appel d'offres européen est trop lourde.**

- > **C'est vrai.** C'est déjà le cas en France. A l'étranger, la tâche est compliquée par le fait que les attestations, certificats, formulaires demandés sont encore différents de nos propres formulaires et sont de surcroît rédigés dans une autre langue. Là encore, le partenariat avec des acteurs implantés localement est déterminant.

### Les seuils de publicité

Une publicité au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) devient obligatoire dès lors que les seuils suivants sont dépassés :

#### **Marché de fournitures et services**

- > dès 137 000 € pour l'Etat (à l'exclusion de certains services),
- > dès 211 000 € pour l'Etat pour des services de R&D, hôtellerie, juridiques...,
- > dès 211 000 € pour les collectivités locales,
- > dès 422 000 € pour les entités adjudicatrices (secteurs : eau, énergie, transport, services postaux).

#### **Marché travaux**

- > 5 278 000 € pour tout type d'acheteurs.

#### **Textes de référence :**

Directives 2004/18/CE et 2004/17/CE sur les procédures de passation des marchés publics.

Le programme marchés publics européens fait l'objet du soutien financier de la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes  
Région

### La base de données etis

Pour vous transmettre nos sélections d'appels d'offres, nous nous appuyons sur la base de données etis. Développée avec plusieurs partenaires européens, cette base de données recense non seulement les appels d'offres publiés au JOUE mais également les appels d'offres publiés sur des supports locaux dans un certain nombre de pays européens :

- > Allemagne,
  - > Autriche,
  - > Belgique,
  - > Italie,
  - > Pologne,
  - > Norvège,
  - > Irlande,
- et bientôt la Suisse et la République tchèque.

[www.etis.grex.fr](http://www.etis.grex.fr)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision sur le fonctionnement de cette base de données.

Clause de non responsabilité :  
GREX s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, Grex ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette note qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Surveiller les appels d'offres publiés au JOUE ne présente un intérêt que pour les entreprises qui disposent des capacités suffisantes pour répondre en direct.**

C'est faux. L'exploitation des informations publiées par les acheteurs publics au JOUE peut se faire à différents niveaux :

- > surveillance de la concurrence : des avis d'attribution sont régulièrement publiés au JOUE. Ils comportent le nom du candidat retenu et souvent le montant du marché.
- > constitution d'une liste d'acheteurs potentiels dans différents Etats membres pour un démarchage commercial direct : tous les avis de marchés comportent les coordonnées des services acheteurs concernés.
- > pour se tenir informé en amont des grands projets dans votre domaine d'application : vous montrez ainsi à vos interlocuteurs et partenaires que vous êtes informé. Vous pouvez également vous positionner comme sous-traitant ou proposer des produits dérivés.
- > Pour identifier les programmes d'aide extérieure de l'Union européenne, les appels d'offres financés par le FED (Fonds européen de développement), la BEI (Banque européenne d'investissement), etc.



### ... et comment Grex peut vous aider :

Grex apporte sa compétence en matière de marchés publics européens en animant un programme qui a reçu le soutien financier de la Région Rhône-Alpes.

#### Ce programme comprend :

- > un diagnostic en entreprise sur les opportunités que vous pouvez tirer du secteur public en Europe : en fonction de votre secteur d'activité et de vos produits, nous vous aidons à définir un plan d'action dans ce domaine,
- > une veille personnalisée pendant un an sur les appels d'offres publiés au JOUE,
- > un accompagnement personnalisé pendant toute cette durée,
- > une formation d'un jour pour un collaborateur sur la réponse aux appels d'offres en Europe.

Pour en savoir plus : [http://www.grex.fr/programmes/marches\\_publics\\_ue.htm](http://www.grex.fr/programmes/marches_publics_ue.htm)  
ou contact : Dolores Adamski - 04 76 28 28 37 - [dolores.adamski@grex.fr](mailto:dolores.adamski@grex.fr)

Note rédigée par Dolores Adamski – GREX/EIC Grenoble

Directeur de la publication : Odile Arnould.  
Rédaction : Dolores Adamski.  
Maquette : service communication, Cci de Grenoble.  
Imprimeur : Imprimerie du Pont-de-Claix.  
Numéro de Commission paritaire : n° 0110807101



#### GREX WORLD TRADE CENTER GRENOBLE

Place Robert-Schuman - BP 1509 - 38025 Grenoble Cedex 1 - France  
Tél. : (33) 4 76 28 28 40 - Fax : (33) 4 76 28 28 35  
[www.grex.fr](http://www.grex.fr) - E-mail : [grex@grex.fr](mailto:grex@grex.fr)

